
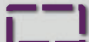




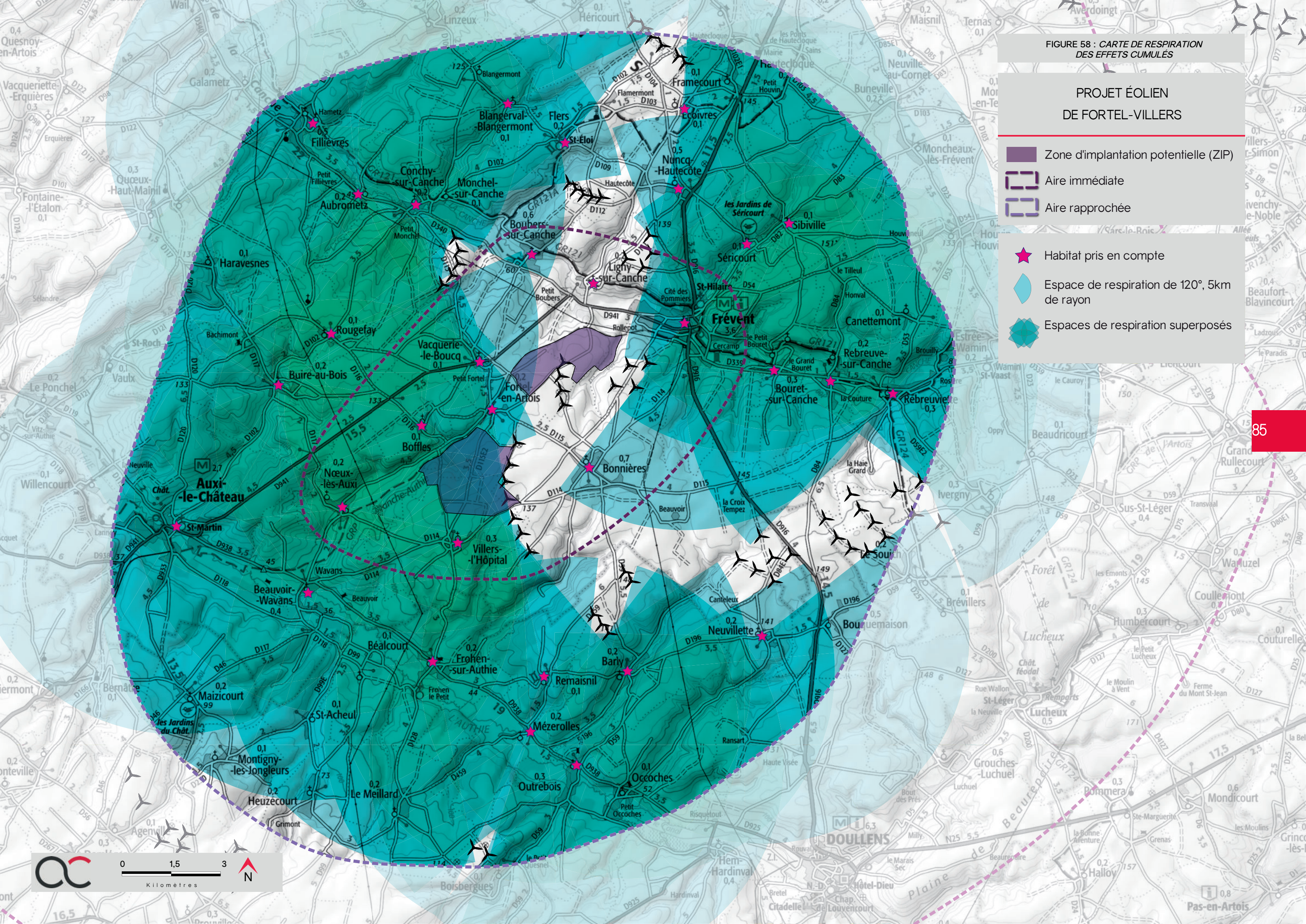


FIGURE 58 : CARTE DE RESPIRATION DES EFFETS CUMULÉS

PROJET ÉOLIEN DE FORTÉL-VILLERS

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Habitat pris en compte
-  Espace de respiration de 120°, 5km de rayon
-  Espaces de respiration superposés



3 . PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

3.1. PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Aucun site inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial n'est présent au sein de l'aire d'étude rapprochée.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

3.2. LES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES

L'aire d'étude rapprochée ne compte aucun SPR.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

3.3. LES SITES PROTÉGÉS

L'aire d'étude rapprochée ne compte aucun sites protégés.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

3.4. LES MONUMENTS HISTORIQUES

Sur le territoire d'étude du projet éolien de Fortel-Villers, de nombreux monuments historiques ont été recensés dont 9 situés dans l'aire rapprochée. Ces derniers sont numérotés de 4 à 12.

Le détail des monuments présents dans l'aire d'étude rapprochée est donné ci-après dans un tableau récapitulatif précisant notamment :

- > l'identification du monument, la commune et le degré de protection,
- > la distance entre le monument et le point le plus proche du SE,
- > le cadre paysager dans lequel s'inscrit l'édifice,
- > l'analyse de la visibilité théorique,
- > la visibilité pressentie du VIP depuis les abords de l'édifice.

Il est important de comprendre comment s'inscrivent les monuments historiques de l'aire d'étude dans leur environnement afin de mesurer leur sensibilité vis-à-vis de l'éolien et notamment les risques de «visibilité» et de «covoisibilité», directe ou indirecte, entre les monuments et les éoliennes.

■ VISIBILITÉ DEPUIS UN ÉDIFICE PROTÉGÉ

Dès lors que le VIP est potentiellement visible depuis les abords de l'édifice (ligne surlignée en orange dans le tableau), une analyse plus fine est présentée dans la suite de ce rapport, comprenant notamment :

- > un repérage sur photo aérienne,
- > des photographies issues de la campagne terrain,
- > un cône illustrant l'emprise visuelle maximale du projet éolien,
- > une conclusion quant à la sensibilité réelle de l'édifice.


■ COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE PROTÉGÉ





Dès lors qu'une covisibilité est pressentie (ligne surlignée en orange dans le tableau), une analyse plus fine est présentée dans la suite de ce rapport, comprenant notamment :

- > un repérage sur photo aérienne,
- > des photographies issues de la campagne terrain,
- > un cône illustrant l'emprise visuelle maximale du projet éolien,
- > une conclusion quant à la sensibilité réelle de l'édifice.

FIGURE 59 : CARTE DES MONUMENTS HISTORIQUES

PROJET ÉOLIEN DE FORTTEL-VILLERS

-  Site d'étude (SE)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Monument Historique
délimitation et numérotation
-  Périimètre de protection
rayon de 500 m - édifice classé
-  Périimètre de protection
rayon de 500 m - édifice inscrit

- #### Angle apparent
-  0,1 - 0,5°
 -  0,5 - 1°
 -  1,0 - 5,0°
 -  5,0 - 108,0° (angle maximal)

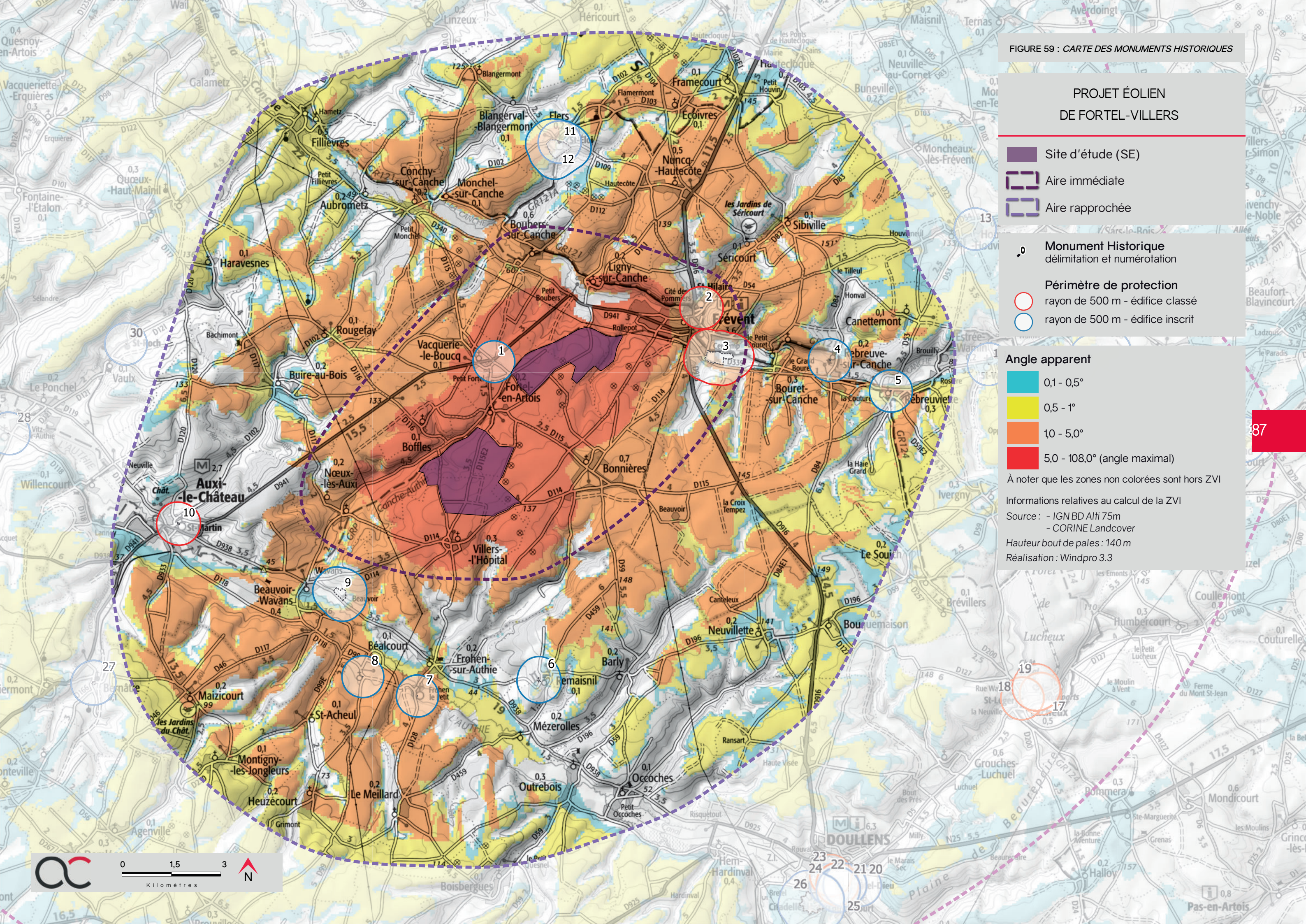
À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 140 m

Réalisation : Windpro 3.3



■ PRÉSENTATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

| N° | NOM | COMMUNE | DÉPARTEMENT | PROTECTION | DISTANCE AU VIP (en km) | CADRE PAYSAGER | ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE | VISIBILITÉ PRESSENTIE DU VIP | COVISIBILITÉ PRESSENTIE AVEC LE VIP |
|--------------------------------|--|---------------------|---------------|-----------------------|-------------------------|---|------------------------------------|--|--|
| AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE | | | | | | | | | |
| 4 | Château de Rebreuve-sur-Canche | Rebreuve-Sur-Canche | Pas-de-Calais | Partiellement inscrit | 5,03 | Implanté dans le village de Rebreuve-sur-Canche | En ZVI | VIP masqué par la végétation | La végétation ferme les vues en direction du VIP |
| 5 | Eglise Saint-Vaast | Rebreuviette | Pas-de-Calais | Inscrit | 6,6 | Implanté dans le village de Rebreuviette | En ZVI | VIP masqué par la trame bâtie et la végétation | La trame bâtie empêche toute covisibilité avec le VIP |
| 6 | Château | Remaisnil | Somme | Inscrit | 4,08 | Implanté dans le village de Remaisnil | Hors ZVI | VIP masqué par le relief et la végétation | Les boisements cernant le monument masque les vues vers le VIP |
| 7 | Eglise | Frohen-sur-Authie | Somme | Inscrit | 4,46 | Implanté dans le hameau de Frohen-le-Petit | En ZVI | VIP tronqué par la végétation | Une covisibilité est pressentie avec le VIP qui émerge au dessus du versant de la vallée |
| 8 | Eglise de l'Assomption de Mons Béalcourt | Béalcourt | Somme | Inscrit | 4,42 | Implanté au sud du hameau de Béalcourt | En ZVI | VIP tronqué par la végétation | Une covisibilité est pressentie avec le VIP qui émerge au dessus du versant de la vallée |
| 9 | Chateau de Beauvoir | Beauvoir-Wavrans | Pas-de-Calais | Inscrit | 3,19 | Implanté sur le versant nord de la vallée de l'Authie | Hors ZVI | VIP masqué par le relief et la végétation | Le monument est masqué par la végétation |
| 10 | Eglise Saint-Martin | Auxi-Le-Château | Pas-de-Calais | Classé | 5,92 | Implanté dans la ville d'Auxi-le-Château | Hors ZVI | VIP masqué par le relief et la végétation | La trame bâtie empêche toute covisibilité avec le VIP |
| 11 | Eglise Saint-Eloi | Flers | Pas-de-Calais | Inscrit | 4,51 | Implanté au sud du village de Flers | En ZVI | VIP masqué par la végétation | Le relief et la trame bâtie dissimule les monuments depuis l'entrée de bourg |
| 12 | Château | Flers | Pas-de-Calais | Inscrit | 4,38 | Implanté au sud du village de Flers | Partiellement en ZVI | VIP masqué par la végétation | Le relief et la trame bâtie dissimule les monuments depuis l'entrée de bourg |

Figure 60 : Liste des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée

> Risque de visibilité



Photo 43 : Le VIP est partiellement visible dans l'alignement de la route, filtré par la végétation

Degré d'ouverture sur le paysage : Depuis les abords de l'église les vues sont relativement fermées par les habitations proches et la végétation éparse du village. Cependant le relief de la vallée permet une perception du VIP au-dessus du versant nord, derrière le bois de Frohen placé sur le plateau. La sensibilité est modérée compte tenu de la fraction visible du VIP et de sa localisation cadrée.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

> Risque de covisibilité



Photo 44 : Le VIP est partiellement filtré par les boisements et entre en covisibilité directe avec l'édifice protégé

Degré d'ouverture sur le paysage : Depuis la RD 128 en arrivant par le sud, les vues sont libres des masques visuelles en fond de vallée. La silhouette de l'église est pleinement visible au premier plan. Le VIP apparaît en covisibilité directe depuis le plateau en surplomb du monument. Bien que la prégnance du VIP soit modeste, sa localisation modifie l'écran paysager dans lequel s'inscrit l'église. La sensibilité est qualifiée de modérée.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

> Risque de visibilité



Photo 45 : Depuis les abords de l'église, le VIP est visible par delà le versant de la vallée de l'Authie; il apparaît légèrement tronqué par le relief

Degré d'ouverture sur le paysage : Sur le versant sud de la vallée de l'Authie, l'église se place à la transition entre la végétation de la vallée et les parcelles agricoles. Les vues sont ouvertes depuis les abords, et le VIP se présente partiellement derrière le versant opposé. Des alignements arborés, parallèles à la vallée, filtrent les perceptions vers le VIP dont la prégnance est modérée.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

> Risque de covisibilité



Photo 46 : Depuis la RD 99, le VIP est visible en arrière plan de l'église Saint-Hilaire. Sa hauteur apparente est faible à cette distance

Degré d'ouverture sur le paysage : Depuis la RD 99 qui descend du plateau vers la vallée, la silhouette de l'église est visible devant les boisements proches. Le VIP, positionné sur le plateau au nord, est perceptible à travers la végétation filtrante. La partie visible reste modeste et ne constitue pas une modification majeure pour la lecture du paysage. La sensibilité est qualifiée de faible.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE

> Risque de visibilité



Aucune photographie depuis le domaine n'a pu être effectuée au moment du terrain de l'état initial. Un photomontage pourra éventuellement être réalisé dans la partie impact pour illustrer cette sensibilité.

Degré d'ouverture sur le paysage : Le château possède un domaine situé en bord de versant haut du fond de Boubers. Depuis les abords de l'édifice et sa cour, les vues sont fermées par la végétation et/ou les éléments bâtis. Toutefois depuis les étages et les clairières du parc, le VIP émerge potentiellement en arrière-plan au dessus des boisements. La prégnance de celui-ci est néanmoins réduite par la hauteur des boisements mais reste présente. La sensibilité est qualifiée de faible.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE

■ SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DES MONUMENTS HISTORIQUES

| N° | NOM | COMMUNE | DÉPARTEMENT | PROTECTION | DISTANCE AU VIP (en km) | CADRE PAYSAGER | ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE | VISIBILITÉ PRESSENTIE DU VIP | COVISIBILITÉ PRESSENTIE AVEC LE VIP | SENSIBILITÉ VISIBILITÉ | SENSIBILITÉ COVISIBILITÉ |
|--------------------------------|--|---------------------|---------------|-----------------------|-------------------------|---|------------------------------------|--|--|------------------------|--------------------------|
| AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE | | | | | | | | | | | |
| 4 | Château de Rebreuve-sur-Canche | Rebreuve-Sur-Canche | Pas-de-Calais | Partiellement inscrit | 5,03 | Implanté dans le village de Rebreuve-sur-Canche | En ZVI | VIP masqué par la végétation | La végétation ferme les vues en direction du VIP | Nulle | Nulle |
| 5 | Eglise Saint-Vaast | Rebreuviette | Pas-de-Calais | Inscrit | 6,6 | Implanté dans le village de Rebreuviette | En ZVI | VIP masqué par la trame bâtie et la végétation | La trame bâtie empêche toute covisibilité avec le VIP | Nulle | Nulle |
| 6 | Château | Remaisnil | Somme | Inscrit | 4,08 | Implanté dans le village de Remaisnil | Hors ZVI | VIP masqué par le relief et la végétation | Les boisements cernant le monument masque les vues vers le VIP | Nulle | Nulle |
| 7 | Eglise | Frohen-sur-Authie | Somme | Inscrit | 4,46 | Implanté dans le hameau de Frohen-le-Petit | En ZVI | VIP tronqué par la végétation | Une covisibilité est pressentie avec le VIP qui émerge au dessus du versant de la vallée | Modérée | Modérée |
| 8 | Eglise de l'Assomption de Mons Béalcourt | Béalcourt | Somme | Inscrit | 4,42 | Implanté au sud du hameau de Béalcourt | En ZVI | VIP tronqué par la végétation | Une covisibilité est pressentie avec le VIP qui émerge au dessus du versant de la vallée | Modérée | Faible |
| 9 | Chateau de Beauvoir | Beauvoir-Wavrans | Pas-de-Calais | Inscrit | 3,19 | Implanté sur le versant nord de la vallée de l'Authie | Hors ZVI | VIP masqué par le relief et la végétation | Le monument est masqué par la végétation | Nulle | Nulle |
| 10 | Eglise Saint-Martin | Auxi-Le-Château | Pas-de-Calais | Classé | 5,92 | Implanté dans la ville d'Auxi-le-Château | Hors ZVI | VIP masqué par le relief et la végétation | La trame bâtie empêche toute covisibilité avec le VIP | Nulle | Nulle |
| 11 | Eglise Saint-Eloi | Flers | Pas-de-Calais | Inscrit | 4,51 | Implanté au sud du village de Flers | En ZVI | VIP masqué par la végétation | Le relief et la trame bâtie dissimule les monuments depuis l'entrée de bourg | Nulle | Nulle |
| 12 | Château | Flers | Pas-de-Calais | Inscrit | 4,38 | Implanté au sud du village de Flers | Partiellement en ZVI | VIP masqué par la végétation | Le relief et la trame bâtie dissimule les monuments depuis l'entrée de bourg | Faible | Nulle |

Figure 61 : Synthèse de la sensibilité des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée